



#Moissanstabac 2023



Et si vous participiez au grand défi collectif ?

Le mois sans tabac c'est quoi ?

C'est un défi collectif en novembre, incitant les fumeurs à arrêter pendant un mois, multipliant ainsi leurs chances par 5 d'arrêter définitivement le tabac.



Pourquoi la diffuser ?

- Vous améliorez la santé des salariés en les encourageant à arrêter de fumer.
- Vous contribuez à la bonne image de votre structure en participant à un événement national.

Comment participer ?

Santé Publique France a créé de nombreux outils pour que les fumeurs connaissent [les dispositifs gratuits de Tabac info service](#), les accompagnant durant novembre.

A votre disposition : des affiches, des flyers, des kits d'aide à l'arrêt du tabac.

Pour devenir partenaire et soutenir vos salariés, rien de plus simple, il suffit de créer votre compte sur le site des partenaires du Mois sans tabac.

Rejoignez nos partenaires



⚠ ATTENTION ⚠

Vérifiez votre adresse de livraison attentivement avant de valider !

C'est mieux de commander **avant le 20 octobre 2023** pour recevoir les outils à temps et avec les quantités souhaitées.

Les commandes et les livraisons sont gratuites.
Il faudra compter un délai de 5 à 10 jours ouvrés pour recevoir vos outils.

On vous accompagne



Webinaire de l'ambassadrice tous les mardis à 11h30

Addictions France vous propose, pendant 1 heure, une visioconférence pour tout savoir sur la campagne et monter vos projets.

Inscrivez vous

Association Addictions France des Pays de la Loire

12 rue boileau, 44000, NANTES
moissanstabacpaysdelaloire@gmail.com
07 64 14 31 77

[Se désinscrire](#)

